

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS
M.R.C. DE L'ÎLE D'ORLÉANS

PROCÈS VERBAL

À l'assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans tenue le mercredi 20 décembre 2006, à 20h à la salle municipale étaient présents : Dominique Labbé, Jean Rompré, Carmen Blouin, Jacques Drolet, Lina Labbé, Lauréanne Dion, sous la présidence du maire Yoland Dion.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Résolution affectation du surplus non affecté pour couvrir un déficit anticipé pour l'exercice financier 2006.
3. Période de questions.
 - Les délibérations et la période de question de cette session porteront exclusivement sur la résolution.
4. Levée de l'assemblée.

06-125

Item 1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Carmen Blouin et appuyée par Lina Labbé.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères)

06-126

Item 2 Résolution affectation du surplus non affecté pour couvrir un déficit anticipé pour l'exercice financier 2006.

CONSIDÉRANT QUE l'article 954 du code municipal stipule qu'une municipalité doit prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses.

CONSIDÉRANT QU'il est de la volonté du conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans de présenter un résultat équilibré pour l'exercice financier 2006.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Jacques Drolet, appuyé par Lauréanne Dion et

IL EST RÉSOLU QU'un montant de 15 000 \$ supplémentaire, non prévu au budget initial, soit pris à même le surplus cumulé non affecté et ce, dans le but d'éviter à la municipalité d'enregistrer un déficit pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2006.

Résolu à l'unanimité des conseillers (ères).

Item 4 Période de questions.

- Les délibérations et la période de question de cette session porteront exclusivement sur la résolution.

06-127

Item 5 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Carmen Blouin il est 20h15.